

MAG'cin



LE MAGAZINE DES SLVIE ET DE LA CMCAS /// CHER /// INDRE /// NIÈVRE

C'EST quoi la GOLO ?



tout un monde à découvrir...

mercredi 23 octobre 2019
de 11h00 à 16h00



Portes ouvertes du centre de **Vaux**

ANIMATIONS
pour les
ENFANTS

DÉJEUNER
et GÔTER
OFFERTS

ÉVÈNEMENT PAGE 4

Décryptage du projet "Hercule"

ACTUALITÉ

4

- Carnet des SLVie
- Décryptage du projet "Hercule"
- Pass Acti'Jeunes, Pass Culture et Pass Sport
- Arbre de Noël
- C'est quoi la colo ?

LOISIRS et CULTURE

6

- Spectacle "La cigale sans la fourmi"
- Papercraft
- Spectacle
- Sortie cinéma
- Séjour en Grèce : 2 possibilités en 2020
- Week-end à Venise
- Atelier Scrap
- Loto enfants
- Résultats du Concours Photo 2019
- Voyage Tyrol et Bavière
- Voyage au Portugal
- Journée cinéma enfants
- Maquillage de fête
- Découverte du pilotage d'ULM
- Randonnées pédestres en Nivernais
- Retour sur l'initiation pêche enfant



5

CONVIVIALITÉ

10

- Soirée festive
- Fête de la SLVie
- Soirée paëlla
- Soirée dansante
- Repas des pensionnés - SLVie Nevers
- Repas des pensionnés SLVie Châteauroux secteurs La Châtre, Issoudun, Argenton sur Creuse, Valençay, Le Blanc et Eguzon



10

SANTÉ et BIEN-ÊTRE

12

- "Seniors, à votre santé !"
- La CMCAS à vos côtés : Aides et offres de rentrée
- Réunion d'information



10

ÉLUS

14

- Compte rendu succinct du CA du 28 mai 2019
- Compte rendu succinct du CA du 27 juin 2019
- Vos élus de SLVie vous accueillent
- Permanences Professionnelles



12



7

N°56 Septembre 2019

- Directeur de la publication : Gaël CLASSEN
- Rédactrice en chef : Nathalie LEGER
- Coordination : le Comité de rédaction
- Crédits photos : CMCAS, Fotolia, Freepik
- Maquette et impression : Groupe Concordances



AGENDA



OCTOBRE 2019

- mardi 1^{er}**
 - Après-midi Belote Tarot (SLVie Vierzon)
- jeudi 3**
 - Départ séjour Grottes de Lascaux (SLVie de Nevers)
- mardi 8**
 - Randonnée Pensionnés (SLVie Belleville Cosne)
 - Après-midi récréatif (SLVie Bourges)
- jeudi 10**
 - Repas Pensionnés Buzançais (SLVie Châteauroux)
- vendredi 11**
 - Atelier Scrapbooking (SLVie Bourges)
- samedi 12**
 - Escape Games (SLVie Nevers)
 - Soirée Kararoké (SLVie Vierzon)
 - Découverte du pilotage d'ULM (SLVie de Belleville Cosne)
- dimanche 13**
 - Visite de Montmartre (SLVie Châteauroux)
- mardi 15**
 - Repas Pensionnés (SLVie Bourges)
- jeudi 17**
 - Repas Pensionnés (SLVie St Amand)
 - Repas d'automne (SLVie Nevers)
- vendredi 18**
 - Repas Pensionnés Valençay (SLVie Châteauroux)
- mercredi 23**
 - Porte ouverte colo Vaux

jeudi 24

- Repas des Pensionnés (SLVie de Châteauroux secteur Issoudun)

samedi 26

- Papercraft Nevers (Commission Jeunesse)

NOVEMBRE 2019

Samedi 2

- Soirée festive sur le thème du Festival Energie 2020 (Commission Sports Jeunes Agents)

jeudi 7

- Repas des Pensionnés (SLVie de Châteauroux secteur Argenton sur Creuse)

vendredi 8

- Salon Champnerret à Paris (SLVie Nevers)



Je vous adresse cette carte en souvenir des vacances de cet été. Vous étiez 600 familles de plus à partir cet été par rapport à 2018, et 53 000 dossiers de réservation directe étaient enregistrés au 25 août. Idem pour les jeunes avec 300 départs supplémentaires en colo. L'accès aux vacances progresse encore dans les Activités Sociales !

Mais même si cette carte a un petit côté nostalgique de la saison estivale, il ne faut pas oublier que c'est la rentrée. Vous trouverez dans votre journal un récapitulatif des différentes aides destinées aux jeunes, allant de 3 mois à la vie étudiante. D'ailleurs, les retraités aussi sont dans l'actualité de la rentrée, avec tous les « futurs retraités » qui se voient proposer une réforme perdante à tous les niveaux ! En 2012, la pension nette moyenne était de 62 % du salaire net moyen, et selon les projections avec le système par points, elle ne sera plus que de 48 % en 2040. Quand on sait que moins d'un travailleur sur deux est en emploi à partir de 55 ans, que cette réforme va reculer l'âge de départ et augmenter la décote, il y a vraiment de quoi militer et se battre contre ce système capitaliste et ses réformes antisociales !

Si cette carte postale est adressée à tous les bénéficiaires des IEG, c'est parce que là aussi il y a danger. Vous trouverez dans les prochaines pages un dossier sur le projet HERCULE. Il peut se résumer en "outil de destruction du statut", mais je vous invite fortement à prendre connaissance de ces informations. Le 19 septembre dernier, les agents actifs comme inactifs ont manifesté partout dans le pays : 58% de grévistes côté ENEDIS, 25% côté GRDF, 9000MW de baisse de charge, de nombreuses équipes à 100%, des grévistes allant de l'exécution à l'encadrement. Le bilan d'une belle mobilisation, à la hauteur des enjeux et qui a permis d'obtenir une rencontre au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. La discussion est simple, l'intersyndicale demande l'abandon du projet d'ici le 10 octobre, le cas échéant les actions reprendront. Le rapport de force nous fait gagner le premier round, mais il devra se poursuivre pour gagner les suivants !

Je termine donc cette carte avec un petit clin d'œil aux 150 millions de cartes postales envoyées par an dont 80% pendant les vacances estivales. Elles ont vu le jour en 1870 et ont longtemps constitué le seul moyen de communication, seul média en terme d'images, et ont survécu au développement de la photographie, du téléphone, et survivent encore aujourd'hui aux réseaux sociaux.

Et nous ? Agissons-nous suffisamment pour survivre ?

Gaël Classen
Président de la CMCAS Berry Nivernais



Edito

Pour tous les bénéficiaires

Des Industries Électriques

et Gazières

samedi 9

- Papercraft Sury (Commission Jeunesse)

mardi 12

- Après-midi récréatif (SLVie Bourges)
- Spectacle à l'Auditorium (SLVie de Bourges)

jeudi 14

- Rifles (SLVie Nevers)
- Repas des Pensionnés (SLVie de Châteauroux secteur Eguzon)

samedi 16

- Fête de la SLVie (SLVie de ST Amand Montrond)
- Papercraft Châteauroux (Commission Jeunesse)
- Maquillage de fête (SLVie de Belleville Cosne)

mercredi 20

- Repas des Pensionnés (SLVie de Châteauroux secteur Le Blanc)
- Papercraft Bourges (Commission Jeunesse)

samedi 23

- Soirée Dansante (SLVie de Vierzon)
- Soirée paëlla (SLVie de Nevers)
- Loto enfant (SLVie de Belleville Cosne)

samedi 30

- Maquillage de fête (SLVie de Belleville Cosne)

DECEMBRE 2019

Dimanche 1^{er}

- Repas des Pensionnés (SLVie de Châteauroux secteur La Châtre)

mercredi 4

- Sortie cinéma (SLVie de Châteauroux)

jeudi 5

- Repas Pensionnés (SLVie de Nevers)

vendredi 6

- Atelier Scarbooking (SLVie de Bourges)

samedi 7

- Papercraft Bourges (Commission Jeunesse)

mercredi 11

- Arbre de Noël (SLVie de Châteauroux)

vendredi 13

- Spectacle Nevers (Commission Jeunesse)

samedi 14

- Maquillage de fête (SLVie de Belleville Cosne)
- Arbre de Noël (SLVie de Bourges)

mercredi 18

- Arbre de Noël (SLVie de Nevers)
- Arbre de Noël (SLVie de Belleville Cosne)

Carnet

Des familles se sont agrandies

THOORENS Grégoire	27/11/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
PEIREIRA Lexie	22/04/2019	SLVie 01 BOURGES
LETANG Raphaël	26/04/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
DALUZEAU Luna	08/12/2018	SLVie 05 ST AMAND
ROBILLARD Louis	11/12/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
DUBOIS Leanne	25/05/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
VERMES Lilian	09/10/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
NAVARRO Titouan	01/11/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
GAGEAT Chloé	28/05/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BEGARIE LEVACHE Colombe	11/01/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
HARRIOUHI Hiba	25/05/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MALLICK Florian	09/07/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
LEGROS Emmy	24/03/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
ROULLIER Noémie	05/04/2017	SLVie 01 BOURGES
LACOUR Mila	21/03/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE

Nous avons eu le regret de perdre

BOUTILLIER Jean-Claude	08/05/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BERNARD Gisèle	23/05/2019	SLVie 04 NEVERS
BERNAGOUIT Solange	28/05/2019	SLVie 01 BOURGES
ARNAUD Marc	28/03/2019	SLVie 04 NEVERS
BERNARD Gisèle	23/05/2019	SLVie 04 NEVERS
GIRARDON Alice	22/05/2019	SLVie 04 NEVERS
DOUROUX Suzanne	16/05/2019	SLVie 02 CHATEAUROUX
CHAILLOUX Remy	20/06/2019	SLVie 03 VIERZON
DUDRAGNE Jacques	01/07/2019	SLVie 04 NEVERS
FOURTY Jean-Marie	05/07/2019	SLVie 01 BOURGES
RENIER Pierre	30/06/2019	SLVie 05 ST AMAND
ROCHE Maurice	10/07/2019	SLVie 01 BOURGES
RAINON Pierrette	10/07/2019	SLVie 04 NEVERS
GINER Eliane	18/07/2019	SLVie 02 CHATEAUROUX
MAUDRU Charles	22/07/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
JACQUELIN Jacky	29/06/2019	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
LEJEUNE Marie	27/05/2019	SLVie 04 NEVERS
BLICQ Serge	06/08/2019	SLVie 02 CHATEAUROUX
DIDRY Roland	05/08/2019	SLVie 02 CHATEAUROUX
DEGARNE Lucette	05/08/2019	SLVie 04 NEVERS
MARECHAL Christiane	11/06/2019	SLVie 03 VIERZON
VERNEAU Robert	16/08/2019	SLVie 04 NEVERS
PETIT Laurent	26/07/2019	SLVie 03 VIERZON
POIRIER Octave	16/08/2019	SLVie 02 CHATEAUROUX
GAZZA Albert	23/08/2019	SLVie 04 NEVERS
CHASSERY Jeannine	30/08/2019	SLVie 02 CHATEAUROUX

Des Collègues sont partis en retraite

CUBAYNES Jean-Pierre	SLVie 04 NEVERS
----------------------	-----------------

Des collègues ont rejoint la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS

FAUCONNIER Johan	SLVie 02 CHATEAUROUX
BEZANCON Sébastien	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
DESMET Geoffrey	SLVie 04 NEVERS

/// INACTIFS

CHERIOUX Philippe	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MASSON Eric	SLVie 01 BOURGES
PETIOT Yvette	SLVie 03 VIERZON
BRUNET Jérôme	SLVie 02 CHATEAUROUX
ABRIOUX Martine	SLVie 02 CHATEAUROUX

Des collègues ont quitté la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS

CAPPE Patrice	CMCAS TOULON
PILLOT Fabrice	CMCAS NANTES
ALEGRIA Alexandra	CMCAS LYON
PERRIN THOMAS	CMCAS CAP AMPERE

/// INACTIFS

GRUSZKA Edmond	CMCAS LANGUEDOC
DELROSSE Jean-Luc	CMCAS CHÂRTRES / ORLEANS
BUTEAU Gérard	CMCAS BOURGOGNE
GARROT Jean-Claude	CMCAS BOURGOGNE

Décryptage du projet "Hercule"

Le 19 septembre dernier, une journée de mobilisation était initiée par les 4 fédérations syndicales. Une vidéo, disponible sur le site de la CCAS, a également été réalisée afin d'expliquer les principaux enjeux de ce dossier. Devant l'importance et les impacts d'un tel projet, une explication élargie et détaillée vous est proposée dans ce dossier spécial.

Comment est arrivé ce projet ?

C'est en 2016 que la première pierre est posée, par Emmanuel Macron, qui évoque à l'Assemblée Nationale la possibilité, et de fait sa volonté, de modifier la structure du groupe EDF. En novembre 2018, Jean-Bernard Levy, Président Directeur Général d'EDF, annonce qu'il réfléchit à la structure du groupe et qu'il fera des propositions en 2019.

Le 15 avril, à la surprise générale et sans concertation préalable dans l'entreprise, les modalités de la restructuration sont annoncées dans un article du journal "Le Parisien". Le 20 juin une présentation est faite aux organisations syndicales. Lors de cette présentation, 20 pages étaient axées sur la situation économique, les notes et indicateurs financiers, contre 2 sur les enjeux sociétaux. Un premier élément sur les motivations de ce projet !

Ce projet fait également suite aux études commandées par l'Agence des Participations de l'État (APE) à plusieurs organismes financiers (Société Générale, JP Morgan, Natixis). Chacun peut juger de la pertinence de confier l'élaboration des stratégies industrielles à ceux qui, à chaque instant, recherchent le profit maximal pour leurs actionnaires.

Quel est son contenu ?

Le projet Hercule consiste à réorganiser le groupe EDF selon une pure logique financière. Aucun projet industriel ne ressort de ce projet. Celui-ci serait divisé en 2 parties, une dite "bleue" dont l'Etat resterait l'actionnaire majoritaire entre 80% et 100% (ni EDF, ni l'ETAT, n'ont confirmé ces pourcentages), et de l'autre une partie "verte" privatisée à 35%, dans un premier temps.

La partie "bleue" du groupe concernerait la partie transport (RTE), production nucléaire, thermique et hydraulique. Coté production atomique, aucune perspective de développement en France sans décision sur le nouveau nucléaire. EDF devra se résumer à gérer l'extinction progressive du parc. Ce projet n'apporte donc aucune visibilité sur cette filière.

Coté hydraulique, la filière est fragilisée par la potentielle création d'une énième société, avec un traitement différencié des salariés via d'autres garanties collectives. Est-ce là une anticipation de filialisation/cession avant l'ouverture du capital ?

Coté thermique, la production, réduite à quelques outils de pointe alors que leur contribution pour l'équilibre offre/demande est essentielle, deviendrait une entité internationale dont plusieurs acteurs sont déjà dans la partie "verte". En clair, ce découpage ne garantit rien l'avenir d'EDF sur sa partie production.

La partie "verte" du groupe concernerait tout ou partie des autres activités régulées ou avec des délégations de service public (distribution, commercialisation, énergies renouvelables...) dont Enedis, Dalkia, ENR, etc. Ces entités seraient regroupées au sein d'une entreprise cotée en bourse.

La particularité des activités régulées, c'est l'assurance d'un retour de cash sur investissement sans risque et de long terme dont sont friands les fonds de pensions. En clair, sur ce projet, il peut se définir comme suit :

En regroupant les activités rentables pour les privatiser et en réunissant les activités à risque financier, il s'agit de privatiser les bénéfiques et de socialiser les déficits.

Comment est-il "vendu" ?

Plusieurs points sont mis en avant par les médias pour obtenir une adhésion de l'opinion publique sur ce sujet, en voici 3 passés à la loupe :

La dette du groupe EDF : En effet, en 2017, la dette affichée du groupe s'élève à 33 milliards d'euros (Md€). Cependant, son Excédent Brut d'Exploitation (ressource d'exploitation dégagée au cours d'une période par l'activité principale de l'entreprise) est de 13.7 Md€. Le ratio d'endettement actuel d'EDF n'est pas supérieur à ce qui s'est pratiqué dans le passé. EDF a toujours été contributeur aux caisses de l'Etat, 29Md€ entre 1955 et 2003 en rémunération à l'Etat, à contrebalancer avec environ 31Md€ de dotation en capital. Le solde pour l'Etat était donc quasiment neutre à la veille de l'ouverture du capital... mais les dividendes et les frais financiers ont augmenté depuis le passage en Société Anonyme en 2004.

L'ARENH : Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique. Cela consiste à obliger EDF à vendre à ses concurrents et à un prix inférieur au prix de revient 25% de sa production d'électricité nucléaire. Cela permet aux autres fournisseurs de devenir "compétitifs". Et ils en veulent toujours plus. Ils vont donc demander à augmenter ce volume au profit principalement de nouveaux opérateurs comme TOTAL, Leclerc, Engie, ENI... La France ne dispose pas de cette prérogative, car cela dépend de la commission européenne, qui demandera donc de très

lourdes contreparties : le projet Hercule arrive à grands pas pour satisfaire ce point...

Le rapport de la cour des comptes : le dernier rapport de la cour des comptes pointe du doigt, encore une fois, les avantages liés aux salariés des IEG. Encore une stratégie millimétrée pour faire pencher l'opinion publique, sur la question des salaires, de la retraite ou encore du tarif particulier. Il reste à souligner que si EDF supprimait tout son personnel, la facture ne serait réduite que de 10%, ou encore qu'en 4 ans la direction a fait 620 Millions d'économie, soit plus du double de ce que représentent les tarifs particuliers...

Quels sont les risques ?

Pour les usagers : l'éclatement du groupe conduira inexorablement à une augmentation des tarifs. Depuis l'ouverture à la concurrence, les tarifs de l'électricité ont augmenté de 36% depuis 2003 et 75% en gaz depuis 2005. Avec de surcroît des entrées de capitaux privés dans le groupe de distribution à l'image d'ENEDIS, le risque est réel de voir disparaître la péréquation tarifaire, les investissements liés au réseau électrique, la garantie de fourniture... Bref, un retour à l'âge de pierre mais avec une énergie à prix d'or !

Pour les salariés : l'amplification de l'éclatement des entreprises remet en cause, purement et simplement, le maintien du Statut des IEG. La mise en place de filiales permettra à la direction, sous l'impulsion de l'Elysée, de mettre à mal l'ensemble de nos garanties collectives. D'autre part, dans le projet HERCULE, l'avenir des fonctions centrales, supports et appui, des activités de recherche est très incertain. L'abandon récent du projet ASTRID, filière du futur dans la lutte contre le réchauffement climatique, ne présage rien de bon ni pour la recherche, ni pour la filière nucléaire. 5000 salariés issus de la branche commerce d'EDF sont également directement menacés. Une externalisation des plateaux serait très certainement au goût des actionnaires privés, toujours en quête de plus de dividendes.

Et quid des Activités Sociales ?

L'article 25 du statut détermine le fonctionnement des Activités Sociales. Il peut être remis en cause constamment par le gouvernement. Cependant, la déstructuration du groupe pourrait grandement précipiter la fin du statut. Il serait remis en cause ligne par ligne. Le fait de rester bénéficiaire des Activités Sociales, même en inactivité de service, pourrait également être remis en cause.

La fin de la branche de IEG scellerait également la fin des Activités Sociales, puisqu'elles sont aujourd'hui le seul lien restant entre les différentes entreprises de la branche.

Conclusion

Le projet Hercule est un projet uniquement financier. Il ne porte de l'intérêt que pour les capitaux privés, à l'affût de s'enrichir sur le dos du service public et d'un bien de première nécessité : l'énergie.

Les premières victimes seront les usagers, qui verront à terme les coûts augmenter et la qualité de fourniture diminuer.

Pour les salariés, la dégradation de leurs conditions de travail est en jeu, de leur condition de retraite et de leur appartenance au statut. La fin des Activités Sociales aura également un impact sur leurs familles.

Ce décryptage ne se veut pas fataliste, ou annonciateur de l'apocalypse, mais les enjeux actuels de l'évolution du monde énergétique se doivent d'être développés et compris de tous. Il nous faut aujourd'hui défendre haut et fort un autre projet, dans l'intérêt des usagers et des salariés, à l'image d'un pôle public de l'Energie par exemple, où les intérêts privés n'entreraient pas en jeu.

CMCAS

Pass ActiJeunes, Pass Culture et Pass Sport

N'oubliez pas de ramener vos Pass ActiJeunes, Pass Culture et Pass Sport pour l'année 2019 à votre SLVie ou CMCAS **avant le 31/12/2019**. Après cette date, aucun remboursement sur 2019 ne sera effectué.

Arbre de Noël !

SLVie Châteauroux

Salle Barbillat Touraine

Mercredi 11 décembre à 14h30

(début de spectacle à 14h45)

La SLVie de Châteauroux est heureuse de vous convier à venir vous divertir devant "**Le Fabuleux Noël de Lulu**", spectacle de :

Ventriloque : Une suite ininterrompue de sketches et gags pleins de piquant et de bonne humeur, s'inspirant de l'élève Ducobu, Titeuf, et tous les joyeux garnements sur les bancs d'écoles.

Ombres chinoises : Des doigts qui s'entrelacent dans un rythme fluide. Qui reconnaîtra le chien, l'éléphant, l'oiseau et bien d'autres animaux... ?

Dessin sur sable : Technique originale et spectaculaire dans laquelle les modèles se suivent les uns les autres, ils sont liés entre eux, ils fondent les uns dans les autres.

Venez nombreux avec vos enfants. Un goûter et la distribution de cadeaux suivront le spectacle.

SLVie Bourges

Gymnase de Vauvert, stade du Gazélec

Samedi 14 décembre à 14h00

"La puce à l'oreille"

La SLVie de Bourges et les agents de la SNCF sont heureux de vous accueillir pour son traditionnel arbre de Noël, l'après-midi se veut joyeuse sous le thème de la bonne humeur et de la convivialité. A partir de 14h, rue Gabriel Faure à Bourges, venez profiter des animations, puis pour les petits et les grands un spectacle musical laissant place à l'imagination.

Bien sûr, si vous êtes sage et que vous l'encouragez très fort, cela donnera "La puce à l'oreille" à un gentil bonhomme tout rouge.

SLVie Nevers

Centre-Socio Culturel et Sportif de Garchizy

Mercredi 18 décembre à 15h00

La Magie du Père Noël

"Le Père Noël ne distribuera pas les jouets tant que son équipe n'aura pas fait le tour du monde pour apporter la preuve qu'il y a encore beaucoup d'enfants gentils sur terre."

Comédie magique, avec de la danse, un clown acrobate, un magicien avec de grandes illusions, un brin de poésie, une touche de Rock and Roll et la participation des enfants.

SLVie Belleville/Cosne

Grande salle du Centre Socio Culturel de Briare

Mercredi 18 décembre à 14h00

"La puce à l'oreille"

L'écologie, le recyclage pour sauver la planète et les animaux, la tolérance sont autant de thèmes abordés en chanson, magie, sketch ou mime, le tout avec humour et bonne humeur. Du rire, du rêve et de la poésie pour ce spectacle qui amusera petits et grands ! Les enfants sont amenés à participer tout au long du spectacle. Invités sur scène, ils deviennent un instant magiciens ou chanteurs. De nombreuses interactions font également participer l'ensemble du public.

Un goûter ainsi que la distribution des cadeaux par le Père Noël suivront !

CMCAS

C'est quoi la colo ?

Le 23 octobre prochain, le séjour jeune à Vaux dans l'Indre ouvre ses portes !

C'est l'occasion de venir découvrir comment se passe une colo, dans quelles conditions ils sont accueillis, quelles sont leurs activités... Cette journée est dédiée à tous les parents et enfants de 4 à 11 ans qui seraient curieux de découvrir l'univers de la colo. Cette action a pour but de faire connaître, rassurer et mettre en valeur le projet éducatif des Activités Sociales. Vous pourrez également échanger avec l'équipe d'encadrement et des élus de la CMCAS.

Le déjeuner et le goûter seront offerts, mais il convient de s'inscrire auprès des SLVie ou de la CMCAS pour des questions de logistique.

Rendez-vous sur place le 23 octobre à 11h !



Commission Jeunesse

Spectacle "La cigale sans la fourmi"

Vendredi 13 décembre 2019

La Commission Jeunesse propose aux enfants de venir découvrir le spectacle "La cigale sans la fourmi" le vendredi 13 décembre à 19h00 à la Maison de la Culture de Nevers.

La cigale sans la fourmi détourne les Fables de La Fontaine pour le plaisir des petits et des grands. Une comédie musicale colorée ! A partir de 5 ans.

Nous aurons besoin de 3 accompagnateurs, vous faire connaître auprès de votre SLVie.

PARTICIPATION :

- ENFANTS OD/AD : 5€

INSCRIPTION
JUSQU'AU
08/11/19



Commission Jeunesse

Papercraft

POUR LES
ENFANTS

INSCRIPTION
JUSQU'A
15 jours
avant
l'activité

La Commission Jeunesse te propose un atelier de conception de papercraft.

Durant 3 heures, tu vas apprendre à créer une sculpture simple (papercraft) en apprenant à modéliser en 3D, en développant son plan et en réalisant le montage. Pour se faire, tu vas utiliser 2 logiciels informatiques qui sont libres de droit. Viens avec une clé USB pour finir ton atelier à la maison et surtout créer tes propres modèles.

Cette activité s'adresse aux enfants âgés de 8 à 14 ans, en choisissant **une séance** sur les deux proposées :

- Nevers salle de réunion à la CMCAS 1 rue Bernard Palissy le samedi 26 octobre. Soit de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30
- Bungalow de Sury-Près-Léré le samedi 09 novembre Soit de 9h00 à 12h00 ou 13h30 à 16h30
- Châteauroux, salle Marcel Paul, CMCAS 32 rue des États-Unis le Samedi 16 Novembre. Soit de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30
- Bourges à la Brasserie Boss, 11 allée Napoléon III Le mercredi 20 novembre de 13h30 à 16h30 ou Le samedi 07 décembre de 9h à 12h

PARTICIPATION :

- ENFANTS OD/AD : 5€



SLVie Bourges

Spectacle

Mardi 12 novembre 2019 à 20h00

Rendez-vous à 19h30 à l'auditorium de Bourges. Blanche Neige ou la chute du Mur de Berlin.

Metilde Weyergans et Samuel Hercule donnent la parole à la méchante belle-mère qui nous raconte sa version des faits. Et si Blanche n'était pas blanche comme neige ? Nous sommes en 1989, Elisabeth, la marâtre, hôtesse de l'air de son état, vit dans une cité HLM avec la fille de son compagnon, parti faire l'artiste en Union Soviétique. Blanche, walkman vissé sur les oreilles, est une adolescente gothique, bordélique et peu causante, en proie aux tourments de son âge. Dans ce conte des temps modernes, les sept nains sont des nains de jardin, la pomme empoisonnée, une pomme d'amour, le miroir magique, un miroir de salle de bain et le prince charmant s'appelle Abdel. Élément central du spectacle, un film muet, écrit et réalisé par le tandem de la Cordonnerie, mélange l'histoire intime d'Elisabeth et Blanche à l'Histoire mondiale. Sur scène, accompagnés de deux musiciens, Metilde Weyergans et Samuel Hercule fabriquent en direct bruitages, voix et musique pour composer la partition sonore millimétrée et ingénieuse d'un conte urbain plein d'humour et de poésie rétro. Voilà le mythe réenchante, pour le bonheur des spectateurs, petits et grands !

PARTICIPATION :

- OD/AD : 10€ (Enfant de moins de 13 ans : 5€)

TOUT
PUBLIC

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
24/10/19

SLVie Châteauroux

Sortie cinéma

Mercredi 4 décembre 2019

A NOTER DANS
VOS AGENDAS



La section jeunesse de la SLVie de Châteauroux convie, comme chaque année, vos enfants à participer à cette sortie. Les films qui seront à l'affiche à cette date n'étant pas encore connus, nous vous les communiquerons ultérieurement.

Séjour en Grèce : 2 possibilités en 2020

La CMCAS vous invite à un voyage avec notre partenaire "Touristra".

Vous serez hébergés au club 3000 Palmariva Beach en "All inclusives" qui se situe sur la presqu'île d'Eubée point de départ idéal pour la visite des sites majeurs de la Grèce antique et pour profiter de ses magnifiques plages.

Le club est situé face à la baie Erétrie, sur une plage privée de sable et entourée de jardins d'oliviers, tout proche du port d'Erétria (3km).

LE PRIX COMPREND :

- Le transport aller/retour en bus jusqu'à l'aéroport.
- Le transport aérien Paris/Athènes/Paris
- Les transferts aéroport/Club 3000/aéroport
- Les taxes d'aéroport obligatoires
- La pension complète avec boissons incluses aux repas (vin et eau minérale à discrétion)
- La formule tout compris avec boissons non alcoolisées et alcools locaux à volonté (adultes + 18 ans) au bar de 10h à 23h.
- L'animation 100% francophone en journée et en soirée
- Le programme complet de découverte sur le Club : balades, cours de cuisine, de langue, forums etc...
- Balades découvertes gratuites pour découvrir les environs et la vie locale en compagnie d'un animateur (voir détail ci-dessous)
- L'assurance assistance-rapatriement

INFOS PRATIQUES

Formalités : Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.

Monnaie : L'euro. Décalage horaire : + 1 heure. Langue : le grec.

Climat : méditerranéen avec étés chauds.

Transport : Avion France / Athènes : 3h30 environ.

Transfert aéroport / Club 3000 Palmariva Beach : 1h30 environ

ADRESSE : Club 3000 Palmariva Beach - Erétria - GRECE



Du 7 au 14 juin 2020

• 2 EXCURSIONS :

- **ATHÈNES (à la journée)** : Athènes, cinq millions d'habitants est la capitale de la Grèce. Un tour en autocar au centre de la ville vous fera découvrir : la Place de la Constitution, le Palais Présidentiel, les Evzones, le Stade Panathénaïque (70.000 places, tout en marbre) où eurent lieu les premiers Jeux Olympiques modernes en 1896. Visite du Rocher Sacré de l'Acropole, centre religieux de la ville ancienne. Vous verrez les Propylées, entrée monumentale de l'Acropole, le Parthénon, l'Erechthéon avec ses Cariatides. Déjeuner en taverne sur les hauteurs de Plaka. Vous aurez environ 2 heures 30 de temps libre pour découvrir le vieux centre typique ou faire du shopping.

- **DELPHES (à la journée)** : Delphes est un des haut-lieux de la Grèce Antique situé sur les flancs du Mont Parnasse. C'est un site unique où la Pythie rendait l'oracle. Vous remonterez la Voie Sacrée bordée des Trésors qui abritaient les offrandes des différentes villes. Le guide vous montrera le temple d'Apollon, le théâtre et laissera aux plus courageux le temps de monter au stade. Vous visiterez le musée dont la pièce maîtresse est l'Aurige (conducteur de char). En contrebas se trouvent le temple d'Athéna Pronaia et la Tholos. Points de vue spectaculaires sur la "Mer des oliviers" et le Golfe de Corinthe.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 983€

(participation de la CMCAS sur 500 euros - votre participation sera entre 833,00€ et 943,00€ selon votre coefficient social 2018 applicable au 1^{er} janvier 2020). Réduction de 10% pour les célibataires/veuf-ve/séparé-e/divorcé-e participant SEUL à l'activité sur le reste à charge des 500 €.

- CHAMBRE INDIVIDUELLE : 126,00 €

Possibilité de règlement par mensualités jusqu'au 30 avril 2020.

60
PLACES

INSCRIPTION
JUSQU'AU
30/11/19



Du 16 au 30 août 2020

• NOUVEAUTÉ FAMILIAL ET SOLIDAIRE

Nouveauté 2020, le CA de la CMCAS souhaite favoriser les voyages en famille à l'étranger en proposant le séjour solidaire pendant les vacances d'été.

Les enfants et ados sont les bienvenus. Pour les 3 à 12 ans des activités ludiques et sportives, mini disco et spectacles sont organisés avec des animateurs diplômés avec une formule super club ou boisson et goûter sont proposés pendant la journée. Un Kit bébé comprenant baignoire et thermomètre de bain, chauffe-biberon et poussette, est à disposition et une Anim' Ados 13/17 ans a lieu tout l'été.

Un programme de sorties (gratuites et/ou avec participation) vous sera proposé durant tout votre séjour !

TARIF DE RÉFÉRENCE : 1284€

(participation de la CMCAS sur 1000 euros - votre participation sera entre 984€ et 1204€ selon votre coefficient social 2018 applicable au 1^{er} janvier 2020).

- MOINS DE 13 ANS : DEMI-TARIF
- EXTÉRIEURS : 1284€
- PAS DE CHAMBRE INDIVIDUELLE

Possibilité de règlement par mensualités jusqu'au 30 juin 2020.

30
PLACES

INSCRIPTION
JUSQU'AU
01/11/19

Commission Sports Jeunes Agents

Week-end à Venise

Du 20 au 23 mars 2020

Cette année la commission Sports Jeunes Agents vous emmène à Venise !

Considérée comme l'une des plus belles villes du monde, elle possède un patrimoine artistique et architectural très riche, qui séduit de nombreux visiteurs.

Le prix comprend :

- Le transport aller/retour en mini bus vers l'aéroport ainsi que le billet d'avion.
- L'hébergement en appartement dans Venise (les appartements seront collectifs de 4 à 6 personnes).
- Le Pass transport 72h.

Le prix ne comprend pas :

- Les repas et vos dépenses personnelles.
- Le transfert de l'hôtel à l'aéroport.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 257€ (soit une participation comprise entre 62 et 203€ selon votre coefficient social 2018 applicable au 1^{er} janvier 2020).

Réduction de 10% pour les célibataire/veuf-ve/séparé-e/divorcé-e participant SEUL à l'activité.

- EXTÉRIEURS : 257€ (sous réserve de places disponibles).

32
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/11/19

SLVie Bourges

Atelier scrap

Vendredi 6 décembre 2019 à 17h30

Rendez-vous salle Augustin Chaput à la CMCAS : 3 rue Marcel Paul à Bourges.

Quoi de plus épanouissant que de se servir de ses mains comme d'un outil de création ? Participer à notre atelier scrap, c'est apprendre des techniques simples et les mettre immédiatement en pratique, en se découvrant des talents insoupçonnés.

Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), cet atelier vous permettra de découvrir et de partager.

La soirée se clôturera par un petit pot convivial.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 2€ / EXTÉRIEURS : 8€

12
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
22/11/19

SLVie Belleville/Cosne

Loto enfants

Samedi 23 novembre 2019 à 15h00

La SLVie de Belleville organise pour les enfants âgés de 4 à 12 ans un loto à l'AIEB. Il n'y aura pas de perdant ! Un goûter sera offert aux enfants.

PARTICIPATION ENFANT : 1€ la grille

40
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
07/11/19

SLVie Bourges

Résultats du Concours Photo 2019

Lors de notre soirée photos du 29 mars 2019, la section photos de Bourges a exposé les épreuves photos présentées au concours dont voici le palmarès :

PRIX JURY :

- Catégorie Noir et Blanc : BAJAS Marie-Christine
- Catégorie Couleur : FOLLENFANT Catherine
- Catégorie numérique composée : BERTOLI Claudette

PRIX PUBLIC :

- Catégorie Noir et Blanc : BAJAS André
- Catégorie Couleur : MONNIER Jean-Louis
- Catégorie numérique travaillée : BERTOLI Claudette

Pour ce dernier prix, à la demande des Présidents des SLVie de Belleville Cosne et de Bourges, et pour la 1^{ère} fois, toutes les photos ont été exposées aux restaurants CCAS du Centre National de Production Nucléaire de Belleville et de Bourges. Plus de 70 collègues ont découvert et classé par ordre de préférence ces photos. Au cours de la soirée des vidéos ont été projetées :

- Voyage à Rome et en Ombrie organisée en 2018
- Une sortie à Menetou-Salon pour découvrir la fabrique de tonneaux.

Merci à tous les auteurs de ces projections qui ont été appréciées. Merci également à ceux qui ont présenté des photos ainsi qu'aux agents qui ont donné leur avis lors des différentes expositions.

CONCOURS 2020 : LES SUJETS

Les sujets qui ont été votés sont les suivants :

- Catégorie Noir et Blanc : l'arbre
- Catégorie Couleur : les cascades
- Catégorie numérique composée : Sujet libre

Toutes les photos doivent être de format 20x30 montées sur carton rigide 30x40 (dimensions en cm). La date de remise des épreuves, avant fin février 2020, sera précisée dans un prochain MAG'CIN.

Tout le monde peut participer à ce concours.

TOUS A VOS APPAREILS pour faire de belles photos !



FOLLENFANT Catherine



BAJAS André



BAJAS Marie-Christine



BERTOLI Claudette



MONNIER Jean-Louis

SLVie Châteauroux

Voyage Tyrol et Bavière

Du 22 au 29 juin 2020

35
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
31/10/19

À RETOURNER
ACCOMPAGNÉ D'UN
CHÈQUE D'ACOMPTE DE
300€ PAR PERSONNE

Découverte du Tyrol et de la Bavière avec les visites d'Innsbruck, du lac de Chiemsee, de Berchtesgaden et ses mines de sel, de la montagne de GroBglockner, de Kitzbühel, la vallée du Zillertal, du lac d'Achensee, et de Munich capitale bavaroise.

PROGRAMME :

- jour 1 : vol de Châteauroux vers Innsbruck
- jour 2 : lac de Chiemsee, mines de sels de Berchtesgaden, de Reit im Winkl
- jour 3 : Innsbruck capitale du Tyrol, son palais impérial, tremplin de saut à ski du Bergisel
- jour 4 : route panoramique du GroBglockner, Kitzbühel ville médiévale
- jour 5 : la vallée du Zillertal, Wattens et le monde du cristal de Swarovski, Rattenberg et son château
- jour 6 : promenade sur le lac d'Achensee et en calèche à Axams
- jour 7 : Munich capitale bavaroise la Marienplatz, le château de Nymphenburg
- jour 8 : vol d'Innsbruck vers Châteauroux

TARIF DE RÉFÉRENCE : 1565€ (Soit une participation entre 1415€ et 1525€ selon votre coefficient social 2018 applicable au 1^{er} janvier 2020, avec participation du 1% plafonnée à 500€). Réduction de 10% pour les célibataire/veuf-ve/séparé-e/divorcé-e participant SEUL à l'activité sur le reste à charge des 500€.



40
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
11/10/19

À RETOURNER
ACCOMPAGNÉ D'UN
CHÈQUE D'ACOMPTE DE
480€ PAR PERSONNE

SLVie Vierzon

Voyage au Portugal

Voyage de 9 jours : du 31 mai 8 juin 2020

Connu pour être un pays accueillant, le Portugal offre de nombreux sites qui raviront aussi bien les passionnés d'histoire que les amateurs de contrées sauvages. Dans le nord, la vallée du Domo dessine des paysages vallonnés couverts de vignobles. La ville de Lisbonne reste un arrêt incontournable avec ses quartiers de charme. Avec une gastronomie très riche, le Portugal est l'endroit idéal, pour déguster poissons grillés, fromages et charcuterie sans oublier les succulentes olives. Itinéraire proposé : Lisbonne, Carcais, Sintra, Evora, Obidos, Nazaré, Alcobaca, Batalha, sanctuaire de Fatima, Coimbra, Luso, Parc de Bucaca, Vallée du Douro, Villa real, Porto, Barcelos, Braga, Guimaraès, Vianna de Castelo. Un guide francophone vous accompagnera. Un programme détaillé vous sera communiqué avec toutes les modalités après votre inscription. Départ en bus de Vierzon vers l'aéroport de Paris. Certaines visites nécessitent de la marche à pied.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 1410€ POUR 40 PLACES

(votre participation sera comprise entre 1260 et 1370€ selon votre coefficient social 2018 applicable au 1^{er} janvier 2020 avec participation du 1 % plafonnée à 500€). Réduction de 10% pour les célibataire/veuf-ve/séparé-e/divorcé-e participant SEUL à l'activité sur le reste à charge des 500 €.

Ce prix ne comprend pas les pourboires aux guides, les boissons, les extras et les dépenses personnelles. Possibilité de règlement par mensualités jusqu'au 10 avril 2020. Un supplément de 203€ sera demandé pour les personnes souhaitant une chambre individuelle. Si le nombre d'inscrits n'atteignait pas 25 personnes nous serions amenés à annuler le voyage et si ce nombre était inférieur à 40 une augmentation du prix pourrait avoir lieu.

Pour tous renseignements contacter Claude Grenon au 02 48 58 26 13.

SLVie Nevers

Journée cinéma enfants

Du Samedi 14 au 31 décembre 2019

90
PLACES

Comme chaque année, la Section Jeunesse offre une séance de cinéma aux enfants de la Nièvre de 3 à 16 ans inclus. Afin d'en profiter, venez retirer votre coupon (1 par enfant) à l'antenne de Nevers à partir du lundi 2 décembre 2019. Séance et film au choix au Cinéma "Le MAZARIN" à Nevers.

SLVie Belleville/Cosne

Maquillage de fête

8
PLACES

Cours de maquillage pour adultes.

Une séance de 2 heures où vous serez initiés aux techniques de maquillage de fête avec les conseils d'une esthéticienne.

La date de votre choix et rendez-vous au bungalow SLVie de Sury Près Léré :

- Samedi 16 Novembre à 10h00
pré-inscription avant le 31 octobre
- Samedi 30 novembre à 10h00
pré-inscription avant le 31 octobre
- Samedi 14 décembre à 10h00
pré-inscription avant le 14 novembre.

PARTICIPATION :

- OD/AD adultes : 10€
- EXTÉRIEURS : 23€ (sous réserve de places disponibles).

SLVie Belleville/Cosne

Découverte du pilotage d'ULM

Les 12 et 13 octobre 2019

Rendez-vous à 9h30 : Aérodrome de Briare-Chatillon - 45250 Briare.

Venez découvrir la sensation de l'ULM (Multiaxe). Pilotage d'une heure où vous serez le pilote, encadré par un instructeur de l'ANEG (Aéro-Club National du Personnel des Industries Electrique et Gazière). L'activité pourra être reportée suivant les conditions météorologiques.

PARTICIPATION :

- OD/AD adultes : 66€
(tarif horaire - activité à prix coûtant).

14
PLACES
RENSEIGNEMENTS
À LA SLVIE



Randonnées pédestres en Nivernais

Du 18 octobre au 12 décembre 2019

DATE	LIEUX DE DÉPART	HEURE	TÉLÉPHONE	ORGANISATEUR
18 Octobre	AMAZY Départ : Place de l'Eglise - Mairie	13h45 12 km	03 86 57 65 52 06 87 81 53 73	Michel HENRY
24 Octobre	RAVEAU Départ : Domaine des Forges de la Vache	13h45 8 km	03 86 58 82 61 06 88 68 78 71	Alain RICHON
7 Novembre	MORNAY-sur-ALLIER (Cher 18) Départ : Eglise de Mornay-sur-Allier	13h45 12 km et 8 km	03 86 37 20 05 06 81 47 39 83	Bernard MATHONAT
21 Novembre	BEFFES (Cher 18) Départ : Place du 11 Novembre	13h45 12 km	03 86 59 36 62 06 76 23 64 66	Gérard BARBE
12 Décembre	CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS Départ : Parking place de la Mairie	13h45 8 km	03 86 38 70 66	Laurent LEVANNIER

En cas de risque d'annulation liée aux conditions climatiques (tempête, inondation...) les randonneurs s'informeront le jour même auprès de l'organisateur du maintien de la randonnée. Un vêtement de pluie et de bonnes chaussures (de marche de préférence) sont recommandés.

Arrivez 10 minutes avant l'heure de départ. MERCI.

Retour sur ...

Initiation pêche enfant

Le 19 juin 2019

Il y avait une quinzaine de petits pêcheurs cet après-midi là à l'étang de Bannay. Le soleil et les poissons étaient au rendez-vous à la grande joie de nos apprentis pêcheurs. Le goûter offert et la remise des lots à chaque enfant ont permis de finir cet agréable après-midi dans la bonne humeur.

Patrice Fabrigues



Commission Sports Jeunes Agents

Soirée festive

Samedi 2 novembre

La Commission Sports Jeunes Agents a le plaisir de vous réunir pour une soirée festive sur le thème du Festival Energie 2020.

AU PROGRAMME : Thème du Festival, les dates retenues, présentation des bâtisseurs, la préparation... Apéro, repas et Concert !!!! Repas froid + 1 boisson offerte (soft, bière ou vin). Rendez-vous à partir de 18h00 à la brasserie BOS - 11 Allée Napoléon III - 18000 Bourges.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 8€ (Possibilité d'être accompagné d'un extérieur : 10€)

50
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
23/10/19

SLVie Saint-Amand Montrond

Fête de la SLVie

Samedi 16 novembre

Rendez-vous salle des fêtes de Charenton du Cher à partir de 19h30. Nous comptons beaucoup sur votre participation afin de passer un moment agréable entre génération, autour d'un repas assuré par le traiteur Corine Laurent de Coust repas paëlla, et animé par le DJ Fred. **Nous vous attendons nombreux !**

PARTICIPATION :

- OD/AD : 17€ (Enfant AD de moins de 13 ans : 8,50€)
- EXTÉRIEURS : 23€

50
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
07/11/19

SLVie Nevers

Soirée paëlla

Samedi 23 novembre

La SLVie vous donne rendez-vous à 19h00 au Centre Socio-Culturel et Sportif de Garchizy. Nous aurons l'occasion de profiter d'un bon moment de convivialité autour d'une paëlla ainsi que d'une soirée animée et dansante.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 16€
(Enfant AD de moins de 13 ans : 9€)
- EXTÉRIEURS : 19€
(Acceptés si places disponibles)



60
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
08/11/19

SLVie Vierzon

Soirée dansante

Samedi 23 novembre

Rendez-vous à partir de 19h30 à la salle Marcel Paul - Aujonnière - Vierzon.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 16€ (Enfant de moins de 13 ans : 8€)
- EXTÉRIEURS : 24€

50
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
18/11/19

SLVie Nevers

Repas des pensionnés

Jeudi 5 décembre

INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/11/19

La section pensionnés vous invite à vous retrouver au rendez-vous convivial de fin d'année, salle CMCAS, rue Maurice Pilette à Garchizy.

MENU : Marquissette accompagnée de griauce, Mise en bouche foie gras maison, Cassolette de la mer sauce crustacé, Trou morvandiau, Suprême de pintade farcie sauce morille, gratin dauphinois, Duo de fromage et salade verte, Croustillant mangue passion, Café. Vin blanc vin rouge, champagne avec modération. Exposition : section philatélie, section ateliers créatifs, peinture personnelle...

PARTICIPATION :

- OD/AD : 25€
- EXTÉRIEURS : 35€ (si places disponibles)

Les agents qui souhaitent se regrouper à table sont priés de le signaler à l'inscription. Il sera fait pour le mieux.

SLVie Châteauroux - Secteur La Châtre

Repas des pensionnés

Dimanche 1^{er} décembre

INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/11/19

Rendez-vous à 12h00 au Restaurant "Au fil du temps" 27 rue de la Chaume Blanche à Pouligny Notre Dame.

MENU : Kir, Feuilleté de ris de veau, Pavé de bœuf aux cèpes, Fromages/salade, Omelette norvégienne, Café, Vin rouge, rosé et blanc.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 22€
- EXTÉRIEURS : 32€

CONTACT : Jean-Louis GUILBAUD au 02 54 47 47 32

SLVie Châteauroux - Secteur Issoudun

Repas des pensionnés

Jeudi 24 octobre

INSCRIPTION
JUSQU'AU
18/10/19

Rendez-vous à 12h15 au Restaurant "Le Relais" à Ambrault.

MENU : Punch, Papillote de foie gras, Coquille de fruits de mer, Trou berrichon (pomme), Pavé de cerf sauce grand veneur et sa garniture de légumes, Fromage, Framboisier, Café. Vin rouge (Pays de Loire) et blanc (Pays d'Oc).

PARTICIPATION :

- OD/AD : 23€ (EXTÉRIEURS : 33€)

CONTACT : Christian MONTAGNET au 02 54 21 45 01 ou au 06 61 75 53 69

SLVie Châteauroux - Secteur Argenton sur Creuse

Repas des pensionnés

Jeudi 7 novembre

INSCRIPTION
JUSQU'AU
21/10/19

Rendez-vous à 12h00 au Restaurant "Le Montcabrien" à Montchevrier. Possibilité de covoiturage et transport pour 9 places (trafic).

MENU : Apéritif : Pétillant rosé pamplemousse, Tarte fine aiguillette de canard poire et confit d'oignons, Filets de caille poêlés au jus corsé aux aïnelles et lasagnes de légumes provençaux, Fromages, Assiette gourmande, Café. Vin (blanc rouge rosé).

PARTICIPATION :

- OD/AD : 18,50€ (EXTÉRIEURS : 28,50€)

CONTACT : François Grenon au 02 54 01 12 04

SLVie Châteauroux - Secteur Valençay

Repas des pensionnés

Vendredi 18 octobre

INSCRIPTION
JUSQU'AU
11/10/19

Rendez-vous à 12h30 au Café des Sports de ROUVRES LES BOIS.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 26€
- EXTÉRIEURS : 36€

SLVie Châteauroux - Secteur Le Blanc

Repas des pensionnés

Mercredi 20 novembre

INSCRIPTION
JUSQU'AU
04/11/19

La SLVie est heureuse de vous convier à son repas traditionnel de pensionnés. Rendez-vous à 12h00 au Restaurant "Le Gambetta" à Le Blanc.

MENU : Kir pétillant, Assiette de foie gras mi-cuit et sa brochette, Noix de St Jacques au Noilly Pratt, Trou berrichon, Souris d'agneau au thym, Fromages, Café gourmand. Vin rouge, rosé et blanc, Pétillant offert par le patron.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 20€
- EXTÉRIEURS : 30€

CONTACT : Gilles EUDELIN

SLVie Châteauroux - Secteur Eguzon

Repas des pensionnés

Vendredi 15 novembre

INSCRIPTION
JUSQU'AU
04/11/19

La SLVie est heureuse de vous convier à son repas traditionnel des Pensionnés. Rendez-vous à 12h00 au Restaurant "Le Boberry" à Eguzon Place de la République.

MENU : Kir châtaigne ou cassis servi avec galettes pommes de terre + pruneaux lardons + toasts rillettes, Croustade de gésiers confits, crème Noilly Pratt, Filet de sandre, beurre blanc à la vanille, Trou berrichon, Suprême de volaille braisée, sauce poulette aux champignons, Fromages / salade, Panna cotta chantilly aux fruits rouges, Café. Vin : Valençay rouge et blanc en carafe.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 25€
- EXTÉRIEURS : 35€

CONTACT : Jean-Louis GUILBAUD au 02 54 47 47 32



Retour sur l'action...

“Seniors, à votre santé !”

La Camieg Antenne Centre - Val de Loire a organisé le 6 juin dernier la 5^e édition de “Seniors : A votre santé !” à la salle Marcel Paul sur le site Vauvert. L'évènement est mis en place en partenariat avec le Réseau lien Social et Solidaire de Bourges depuis 2014.

Cette année c'est la prévention des maladies cardio-vasculaires qui était à l'honneur de ce café-santé. Toujours aussi nombreuses, 25 personnes du Réseau Solidaire (13 visités et 12 bénévoles) étaient présentes à cette occasion.

Un quizz interactif leur a été proposé afin d'échanger sur les principales idées reçues sur ce thème. Muni d'un petit boîtier, chacun a répondu de manière anonyme à une vingtaine de questions. A chaque réponse, la tendance s'affichait afin d'identifier les choix privilégiés par la salle. Un diététicien-nutritionniste était présent pour animer ce temps convivial et apporter des précisions. A l'issue, une collation a permis de poursuivre la discussion autour de quelques jus de fruits, biscuits, amandes et fraises fraîches ! Quelques idées recettes proposées par le diététicien étaient également à disposition afin de les tester de retour à la maison.

Le bilan du café-santé est comme toujours très positif. Il confirme la fidélité des participants depuis 5 ans et son renouvellement est encore plébiscité par la majorité. La santé environnementale sera à l'ordre du jour de l'édition de l'année prochaine.

Si vous êtes intéressé(e) et/ou que vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter l'antenne Centre - Val de Loire aux coordonnées ci-dessous ou solliciter les visiteurs du Réseau Solidaire.

Antenne Centre - Val de Loire Camieg
Tél. prévention : 02 34 28 22 11 (boîte vocale)
Mail : centre_prevention@camieg.org



CMCAS

La CMCAS à vos côtés : Aides et offres de rentrée

1. Dès 3 mois/Primaire/Collège/Lycée :

• Aide Familiale Petite Enfance (Participation du 1%)

Accessible sans plafond de revenus, cette prestation est destinée à maintenir une aide dans le champ de la garde d'enfants. Elle permet de proposer une aide à la famille, quel que soit le nombre d'enfants. Le montant de cette aide annuelle varie de 150 € à 400 € selon le coefficient social* de la famille. Dans le cas d'un couple composé de deux ouvriers droit, chacun peut bénéficier de cette prestation. Les critères de cette aide seront réévalués chaque année.

*Le coefficient social correspond au revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts.

Pour qui ?

Cette aide socialisée (soumise à un coefficient social) est accessible à l'ensemble des parents salariés des Industries électriques et gazières ayant au moins un enfant âgé entre **3 mois et 3 ans** (aide jusqu'à la rentrée à l'école dans l'année des 3 ans). Ce dispositif est étendu aux **7 ans** de l'enfant lorsque ce dernier est en situation de handicap.

Comment bénéficier de cette aide ?

L'Aide Familiale à la Petite Enfance sera versée directement aux parents, sur présentation de justificatifs : dernier avis d'imposition, factures des frais de garde d'enfant, justificatif de la MDPH pour les enfants en situation de handicap au-delà de 3 ans. Elle doit être sollicitée en proximité, auprès de votre CMCAS/SLVie.

Cette aide est complémentaire au nouveau CESU de Branche, que les salariés peuvent solliciter auprès de leur employeur, qui offre la possibilité de choisir entre deux types de droits :

- Des jours de “congé parents” : 8 demi-journées cumulables
- Ou 60h de CESU de Branche : garde d'enfant, entretien du domicile, cours à domicile...

Les anciennes conventions CESU Petite Enfance - qui permettaient une prise en charge conjointe employeur, Activités Sociales et salariés - ont pris fin en décembre 2018 sur décision des employeurs de la branche des Industries électriques et gazières. Malgré les contraintes financières qui leur sont imposées, les Activités Sociales ont donc fait le choix de proposer une solution complémentaire aux familles en créant cette nouvelle “Aide Familiale à la Petite Enfance” et en maintenant une enveloppe budgétaire égale au budget CESU petite enfance des années précédentes.

Pour avoir des infos complémentaires, appelez votre CMCAS

• Aide au Soutien Scolaire - Nouveauté 2019 (Participation du 1%)

Vous souhaitez que votre enfant progresse, qu'il reprenne confiance en lui, qu'il apprenne avec plaisir... À compter du 1^{er} septembre 2019, les Activités Sociales vous accompagnent et vous proposent **une aide au soutien scolaire avec tout prestataire agréé par l'État** (Domicours ou autres).

Qui peut en bénéficier ?

Vos enfants ayants-droit âgés de 6 à 20 ans qui sont scolarisés en primaire et/ou secondaire. Les enfants ouvriers-droit orphelins.

Nouveauté à compter du 1^{er} mai 2019 :

Peuvent prétendre également à cette aide tous les enfants dont au moins un parent est ouvrier-droit au sens du règlement commun des CMCAS (Art.5.B/5.E/6.B). EX : CDD, CDI d'une entreprise de la branche des IEG... Renseignez-vous.

Deux formules sont possibles :

Formule “cours à domicile” :

- Une contribution financière de votre CMCAS sur les 20 premières heures de cours par année scolaire et par enfant, calculée en fonction de votre coefficient social ;
- Un avantage fiscal de 50 % de crédit d'impôt sur le montant restant à votre charge.

Formule “aide aux devoirs en ligne” :

- Une participation à l'abonnement annuel (année scolaire) par enfant, calculée en fonction de votre coefficient social.

Conditions de ressources

En fonction du coefficient social de l'ouvrier-droit.

Contactez impérativement votre SLVie ou CMCAS d'appartenance ou téléchargez le formulaire sur le site de la CMCAS.

• Aide aux Séjours Scolaires (Participation du 1%)

Bénéficiez de l'aide de votre CMCAS pour les séjours scolaires, classe de neige, classe verte



ou linguistique pour vos enfants de la **maternelle à la Terminale**. Vous pouvez recevoir une aide (sous conditions de Ressources) sur présentation de la facture acquittée du séjour terminé, accompagnée de votre RIB.

Renseignez-vous auprès de votre SLVie ou Antenne de CMCAS ou consultez la grille de participation sur le site de la CMCAS Berry Nivernais : <http://berry-nivernais.cmcas.com>

• **L'Assurance Scolaire**

Vous souhaitez protéger vos enfants pendant leurs activités scolaires et extra-scolaires ? Assurez vos enfants 24h/24, 7 jours sur 7.

Une couverture complète pour les élèves ou étudiants au cours de leurs activités scolaires ou extra-scolaires

Les plus du contrat :

- Des garanties indispensables et un tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants (jusqu'à 40%)
- Une assistance 7j/7 en cas de maladie ou d'accident grave en France ou à l'étranger, sans franchise kilométrique
- La couverture de votre/vos enfant(s) lors des activités scolaires, mais également extra-scolaires : trajet établissement scolaire/domicile et lors de toute activité privée même pendant la période de vacances
- La possibilité de souscrire l'option "vol avec agression" en bénéficiant également de la dégressivité du tarif
- En cas d'accident, prise en charge du risque d'infirmité totale ou partielle de votre enfant

Pour avoir des infos complémentaires, appelez votre CMCAS ou la Satec au 0970 809 770

2. Pour les étudiants

• **J'ai plus de vingt ans ?**

(ou plus de 18 ans si je suis seul enfant à charge)

L'Aide à l'Autonomie des Jeunes est pour moi !

(Participation du 1%)

L'Aide à l'Autonomie des Jeunes a pour objectif de contribuer à favoriser l'autonomie des jeunes adultes en apportant une aide financière aux familles les plus modestes (Coefficient social inférieur à 15000 €) et permettre à leurs jeunes de poursuivre des études, d'entamer une formation dans les meilleures conditions possibles ou de pallier pendant quelques mois l'absence d'allocations chômage.

En 2018 ce sont 34 jeunes ayants-droit sur la CMCAS Berry Nivernais qui en ont bénéficié.

Si vous pensez y prétendre pour la prochaine rentrée ou souhaitez renouveler cette aide, n'hésitez pas à nous contacter ou téléchargez le formulaire sur le site de la CMCAS.

Cumulable avec les aides au logement, l'aide aux frais d'études, la bourse d'enseignement supérieur, l'aide versée par l'employeur de l'autre parent.

• **La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**** (Participation du 1%)

Une aide annuelle de 91€ a été mise en place dans le cadre de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), à laquelle les étudiants en études supérieures** sont assujettis.

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Cette aide n'est pas soumise aux conditions de ressources.

Nouveauté à compter du 1^{er} mai 2019 :

Peuvent prétendre également à cette aide tous les enfants dont au moins un parent est ouvrant-droit au sens du règlement commun des CMCAS (Art.5.B/5.E/6.B). EX : CDD, CDI d'une entreprise de la branche des IEG..... Renseignez-vous.

*** Sont concernés par la contribution de vie étudiante : les étudiants en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.*

Ne sont pas concernés :

- Les étudiants boursiers (bourses sur critères sociaux gérées par le CROUS / bourses versées par les régions) ;
- Les étudiants inscrits en lycée dans une formation telle que BTS, DMA ou formations comptables ;
- Les stagiaires de formation continue et les étudiants en contrats de professionnalisation ;
- Les étudiants en échanges internationaux réalisant une période de mobilité en France en cours d'année universitaire ;
- Les étudiants réfugiés ;
- Les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire ;
- Les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

Comment en bénéficier ?

Contactez impérativement votre SLVie ou CMCAS d'appartenance ou téléchargez le formulaire sur le site de la CMCAS.

NB : cette demande est à renouveler à chaque rentrée universitaire.

L'Aide aux Frais d'Études

Pour bénéficier de l'Aide aux Frais d'Études, votre enfant doit :

- être âgé d'au moins 20 ans ou avoir moins de 20 ans mais suivre des études supérieures
- être à votre charge

Pour plus de renseignements contactez votre gestionnaire de contrat de travail.

L'Assurance Maladie

Étudiant moins de 24 ans :

La loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a adopté la suppression du régime étudiant de Sécurité Sociale.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, les enfants qui poursuivent des études dans un établissement d'enseignement supérieur, une école technique supérieure, une grande école ou une classe du second degré préparatoire à cette école restent affiliés à la Camieg jusqu'à leur 24 ans (régime de base et complémentaire).

Quel changement pour un enfant de 24 ans ?

Fin des droits de base à 24 ans.

A compter de 24 ans, un enfant n'est plus rattaché à ses parents pour le bénéfice de l'assurance maladie. Cependant, selon le niveau de ses ressources personnelles, il peut continuer à bénéficier du régime complémentaire de la Camieg.

Pour avoir des infos complémentaires, appelez la CAMIEG au 0811 709 300

BON À SAVOIR :

L'AIDE MOBILI-JEUNE® est une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole (Salariés du secteur agricole, l'avance Agri-Mobili-Jeune® vous est proposée).

Le montant de l'aide s'élève entre 10 € et 100 € maximum chaque mois. L'aide est versée semestriellement durant votre année d'alternance en cours (soit deux versements représentant chacun 6 mois).

L'aide Mobili Jeune peut être cumulée avec les APL.

Renseignez-vous : <https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune>

Réunion d'information

La CMCAS et France Alzheimer organisent une réunion d'information sur la maladie d'Alzheimer à destination de tout public : seniors, aidants, proches...

AU PROGRAMME :

- Connaître la maladie: Signes à repérer / diagnostic / symptômes
- L'impact de la maladie sur le quotidien: communication / faire face aux troubles cognitifs et/ou de comportements
- Les différentes aides : humaines, sociales, juridiques etc...
- Verre de l'amitié

Châteauroux : le 25 novembre 2019 à 15h00,

animée par France ALZHEIMER 36.

Rendez-vous à la Salle Marcel Paul (30 rue des Etats-unis).

Élus

Compte rendu succinct du CA du 28 mai 2019

PRÉSENTS AU CA : CHEVALIER Catherine, COUSIN Marie-Laure, RENAUD Chantal, BERLO Christian, CLASSEN Gaël, DAMMAN Yves, DELCOURT Daniel, PLASSON Dominique, BITAUD Jacky, MICHEL Didier, LAVENIR Dominique, COTE Benjamin, GAUTIER Hervé, PARISSÉ Pierre, EUDELINÉ Gilles, LARCHER Fabien, LEFEVRE Lionel.

ABSENTS EXCUSÉS AU CA : CHAMBENOIS-GAUTIER Sabine, LESSARD Sylvaine, CORREY Pascal, DUPUY Jean-Claude, DURIS Joël, CHAILLER Jessy.

TOTAL 17 MEMBRES PRÉSENTS DONT : 10 CGT, 4 CFE-CGC, 2 CFDT et 1 FO.

Invité pour le Territoire Professionnel : Fabien **POUSSEREAU**.

APPROBATION PV : les PV du CA n°77 du 28 mars 2019 et du Bureau n°64 du 30 avril 2019 ont été validés à l'unanimité.

TERRITOIRE CENTRE

- Le projet d'inter-territorialité avec IDF passant au CCE CCAS le 6 juin, le vote est donc reporté au CA de fin juin.
- Candidature pour une immersion de 3 semaines au sein du poste de TAC à NEVERS.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RELIQUAT 2018

A la majorité (POUR : 10 CGT et 1 FO – CONTRE : 4 CFE /CGC – ABSTENTION : 2 CFDT), le CA valide la proposition suivante concernant l'affectation du reliquat de 177 535.03€ qui sera portée à l'AG de la CMCAS :

- 43075€ dans le cadre de l'ADAP
- 25226.76€ d'investissements divers
- 9863.2€ pour des activités
- 2000€ pour la formation
- 97370.07€ pour réserve d'investissement

BILAN AG DE CMCAS

Le bilan de chaque SLVie est présenté, et 2 vœux en ressortent :

- Demande que le joker soit utilisé de date à date et non selon l'année civile.
- Demande que le n° de tél. de la CAMIEG devienne un numéro gratuit.

Ces vœux seront soumis au vote lors de l'AG de CMCAS du 24 juin prochain.

Les débats ont permis de réfléchir à d'autres moyens de communication afin de promouvoir ou de diffuser les activités -> comme par exemple développer la promotion ou la relance par SMS (sur tél. fixe et portable).

POINT SUR LES MOYENS BENEVOLES

Concernant les heures de détachement, le suivi des heures utilisées est effectué par la direction, grâce notamment par des contrôles internes.

Un prochain bilan du tableau SGE sera fait lors du CA de juin.

Concernant les surfaces immobilières, le Bureau du 30 avril 2019 a voté la signature de la proposition de contrat de sous-location pour l'antenne de Nevers.

A l'unanimité le CA valide la proposition qu'au vu des détails fournis, les 2 contrats de sous-location de Châteauroux et de Bourges, ne sont pas suffisants pour valider la signature. De nouveaux éléments doivent nous être communiqués et que ceux-ci soient communs pour les 2 contrats afin de valider et d'aboutir à une signature pour l'ensemble.

QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

- **A la majorité** (POUR : 10 CGT-1 FO et 2 CFDT – CONTRE : 4 CFE/CGC), le CA valide l'accord de principe pour un week-end européen en 2020.
- **A l'unanimité**, le CA valide le non-remplacement du minibus.
- **A l'unanimité**, le CA valide le remplacement des délégués de SLVie.
- **A l'unanimité**, le CA valide la vente de matériel de la Section musculation de Belleville.
- **A l'unanimité**, le CA valide l'écart de coût suite à la modification de la fiche budget concernant le repas des pensionnés de Nevers ainsi que celle de Châteauroux.
- **A l'unanimité**, le CA valide la fiche budget de la Commission Jeunesse concernant une activité Papercraft.
- **A la majorité** (POUR : 10 CGT et 1 FO – CONTRE : 2 CFDT – 4 CFE/CGC- ABSTENTION : 0), le CA valide la fiche budget de la Commission Jeunes Agents concernant la soirée pour la présentation du Festival de Soulac.

Élus

Compte rendu succinct du CA du 27 juin 2019

PRÉSENTS AU CA : COUSIN Marie-Laure, BITAUD Jacky, BOISGIBAUT Thierry, CLASSEN Gaël, COTE Benjamin, DAMMAN Yves, DELCOURT Daniel, DUPUY Jean-Claude, EUDELINÉ Gilles, GAUTIER Hervé, LARCHER Fabien, LEFEVRE Lionel, MICHEL Didier, PARISSÉ Pierre, PLASSON Dominique.

ABSENTS EXCUSÉS AU CA : CHAMBENOIS-GAUTIER Sabine, CHEVALIER Catherine, RENAUD Chantal, LESSARD Sylvaine, BERLO Christian, CHAILLER Jessy, CORREY Pascal, DURIS Joël, LAVENIR Dominique.

TOTAL 15 MEMBRES PRÉSENTS DONT : 11 CGT, 2 CFE-CGC, 1 CFDT et 1 FO.

Invités pour le Territoire Professionnel : Béatrice **CASTILLO** et Fabien **POUSSEREAU**.

APPROBATION PV : la validation du PV de CA n°78 du 28 mai 2019 est reportée au CA du 1^{er} octobre.

TERRITOIRE CENTRE

- Présentation de la mise en place du projet d'inter-territorialité avec le Territoire Île de France, qui a été consulté au CCE CCAS le 6 juin, et qui consiste à une mutualisation des fonctions supports.
Validation à la majorité (Pour : 11 CGT – 1 FO – Abstention : 2 CFE/CGC – 1 CFDT) de la délibération suivante : le CA de CMCAS BERRY NIVERNAIS prend acte des évolutions proposées de la structure professionnelle de la CCAS sur le territoire Centre et décide de la mise en place d'un processus de suivi régulier en coordination territoriale de l'atteinte des objectifs assignés à ces évolutions et de leur efficacité. A ce titre, une évaluation exhaustive aura lieu annuellement dans cette instance. En fonction des évaluations réalisées, de nouvelles évolutions seront étudiées et mises en œuvre.
- Prochaine campagne "A vos côtés" en octobre ou novembre afin de valoriser et de promouvoir les Activités Sociales.
- Point RH -> arrivée de Frédérique LECUYER au sein de l'antenne de Nevers sur le poste de TAC.
- Festival "Autrement Dit" du 17/05 pour lequel nous avons voté un budget, s'est bien déroulé. 40 bénéficiaires ont participé.

- Prochaine formation élus "Concevoir et faire vivre son projet de CMCAS" prévue du 10 au 13 mars 2020 au centre de Chinon.
- Partenariat avec ODESIA (nouveau centre de vacances à Seillac) : 200 bénéficiaires inscrits pour cet été.

PRÉSENTATION ET FONCTIONNEMENT DE LA COTER

Mise en place de 3 Commissions : Offres-Innovation, Patrimoine et Budget. Elles se réuniront au moins 3 fois dans l'année et ne sont pas des organes décisionnaires. Elles se composeront à minima d'un représentant de chaque organisation syndicale.

Validation à la majorité (Pour : 11 CGT - 1 FO - 2 CFE/CGC, Abstention : 1 CFDT) du fonctionnement de la COTER et des Commissions Territoriales qui y sont proposées.

BILAN AG DE CMCAS

Les délégués ont approuvé à l'unanimité le PV de l'AG 2018, le rapport moral, le compte rendu d'activités, ainsi que le rapport financier. Ils ont élu à l'unanimité la Commission de contrôle financier, se composant pour la CGT : PLANCON Claude - JEANPIERRE Philippe - GUILBAUD J- Louis - PATRIGEON Jérôme - THEIS Kevin ; pour la CFE/CGC : Arnaud LAFOND et pour la CFDT : BABOIN Guy.

Ils ont validés à l'unanimité les 2 vœux (que le Joker soit utilisé de date à date et non sur l'année civile - que le n° de tél. de la CAMIEG devienne gratuit) émis lors des Assemblées de SLVie. Un autre vœu a été exprimé et validé à l'unanimité par les délégués : remise du calendrier dans les catalogues vacances -> **à l'unanimité.**

2 thèmes ont ouvert le débat : les élections de SLVie (maintien de celles-ci pour 2020) et la notion de proximité.

BUDGET COMPLÉMENTAIRE 2019

A la majorité (Pour : 11 CGT - 1 FO - 1 CFDT, Contre : 2 CFE/CGC) le CA valide le budget complémentaire suite à la validation des comptes par l'AG du 24 juin pour 177 535.03€ dont, 43075€ dans le cadre de l'ADAP, 25626.76€ d'investissements divers, 9863.20€ pour des activités, 2000€ pour la formation et 96970.07€ pour réserve d'investissement.

MOYENS BÉNÉVOLES

A l'unanimité, le CA valide la mise à jour du tableau de remontée des moyens bénévoles.

QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

- **A l'unanimité**, le CA valide le remplacement d'Alexandre DUENAS par Jérémy PASQUIER au sein du bureau de la SLVie de Bourges sur proposition de la délégation CGT.
- **A l'unanimité**, le CA valide la vente de matériel de la Section musculation de Belleville.
- **A la majorité** (Pour : 11 CGT - 1 FO - 1 CFDT, Contre : 2 CFE/CGC) le CA valide la modification de la fiche projet budget de St Cyprien par Morillon, et de son augmentation de budget.
- **A la majorité** (Pour : 11 CGT - 1 FO - 1 CFDT, Contre : 2 CFE/CGC) le CA valide l'accord de principe pour engager le nouveau modèle de séjour solidaire orienté vers les familles.
- **A la majorité** (Pour : 11 CGT - 1 FO - 1 CFDT, Contre : 2 CFE/CGC), le CA valide l'accord de principe pour engager le séjour format une semaine avec 2 activités pour 2020, avec participation classique de la CMCAS.
- **A l'unanimité**, le CA valide la suppression des machines à affranchir sur les sites de Nevers et Châteauroux ainsi que leur remplacement par des timbres postaux.
- **A l'unanimité**, et suite à la proposition de la Commission MSSH, le CA valide 1 aide solidaire non remboursable, sur les 3 dossiers présentés, pour un montant de 800€.

CMCAS

Vos élus de SLVie vous accueillent

Sous réserves de disponibilité des agents

SLVIE 01 - BOURGES

Correspondant Patrice LECLERCO
65, rue Louis Mallet - 18036 BOURGES CEDEX
Tél. 02 48 57 64 17 - slv01.cmcas080@asmeg.org

Permanences

lundi, mardi et jeudi : 7h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00,
vendredi : 7h30 à 12h00.

SLVIE 02 - CHÂTEAUROUX

1^{er} étage - 6 rue du 8 mai 1945 - CS 60139
36003 CHÂTEAUROUX CEDEX Tél. 02 54 29 70 59
slv02.cmcas080@asmeg.org

Permanences : du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00

ARGENTON

Z.I. "Les Narrons" - 36200 ARGENTON sur CREUSE
Tél. 02 54 24 29 93

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 16h00 à 17h00

ISSOUDUN

17 rue des écoles - 36100 ISSOUDUN - Tél. 02 54 29 13 69

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 15h30 à 17h00

LE BLANC

22 boulevard CHANZY - 36300 Le BLANC
Tél. 02 54 29 13 82 / Fax 02 54 28 25 16

Permanences : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 15h30 à 17h00

MOUSSEAUX

2 avenue Pierre de Coubertin - 36000 CHÂTEAUROUX
Tél. 02 54 29 58 09

Permanences : 24/10, 21/11, 12/12 de 16h00 à 17h00

SLVIE 03 - VIERZON

Correspondants Jean-Lou DALLOIS et Dominique PLASSON
ZI de l'Aujonnière - 18100 VIERZON

Tél. 02 48 83 14 60 - slv03.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le jeudi de 14h30 à 16h30

SLVIE 04 - NEVERS

1 Rue Bernard Palissy - 58000 NEVERS

Tél. 03 86 93 02 42 - slv04.cmcas080@asmeg.org

SLVIE 05 - SAINT-AMAND-MONTROND

Correspondants Fabien VANEL et Brigitte GALLARD
5, rue Marengo - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND

Tél. 02 48 63 82 38 - slv05.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le 1^{er} mardi de chaque mois : de 13h30 à 17h00

Le 3^e mardi : 13h30 à 16h30

SLVIE 09 - BELLEVILLE/COSNE

Site Centrale AIEB - Correspondant Pierre PARISSÉ
18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Tél. 02 48 54 50 19 - slv-belleville@edf.fr

Permanences : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h00 à 17h00



Retrouvez toutes ces informations
sur le site internet de la CMCAS :
www.berry-nivernais.cmcas.com



Accueil - Conseil - CMCAS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél. 09 69 36 14 00

BOURGES : 3, rue Marcel Paul - CS 50217 - 18022 BOURGES

CHÂTEAUX : 6, rue du 8 mai 1945
36000 CHÂTEAUX

NEVERS : 1 Rue Bernard Palissy - 58027 NEVERS

Accueils ponctuels

Belleville : CNPE de 9h30 à 12h00 et de 13h15 à 15h30

NOUVEAU : Tous les jeudis

Bourges : 65, rue Louis Mallet - 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Les mercredis 9 & 23 octobre / 13 & 27 novembre / 11 décembre.

Accueils ponctuels uniquement sur RDV au 09 69 36 14 00 :

Issoudun : 17, rue des écoles - de 9h30 à 12h00

Le 2^e mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Mousseaux : 2 av. Pierre de Coubertin à Châteaux - de 14h à 16h30

Le 1^{er} jeudi du mois **uniquement sur rendez-vous**

St Amand-Montrond : 5, rue Marengo - 10h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Le 2^e et 4^e mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Vierzon : ZI de l'Aujonnière - de 9h30 à 12h00

Le 1^{er} mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Dans les lieux ci-dessous, des événements ponctuels thématiques seront organisés :

- Corbigny
- Cosne/Loire
- Decize
- Le Blanc
- Argenton/Creuse

Assistant(es) Social(es)

L'intervention des assistantes sociales est à destination des bénéficiaires actifs uniquement

Bourges : Julie VIENNE de 14h00 à 16h30

2^e lundi à la Médecine du Travail - 65, rue Louis Mallet.
Contacter son secrétariat au 07.62.72.57.36.

Belleville : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Hermine BOISSONNAT (Ass. Sociale)

Une fois par semaine, bureau 113 bis - Bâtiment SUT. Tél. 02 48 54 52 76
Possibilité de RDV à domicile ou dans un lieu neutre - contact secrétariat de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Nevers : **Hermine BOISSONNAT** (Ass. Sociale)

Tous les mardis - Bureau du Médecin de contrôle - Rue Ravelin.
Tél. 03 86 21 60 22. Secrétariat de FOCSIE. Tél. 02 72 88 23 80
ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Châteaux : Céline CHABRIAIS

Sur rendez-vous uniquement - 1 jour par mois à l'antenne CMCAS
Secrétariat de FOCSIE Tél. 02 47 41 41 80 - secretariat.tours@focsie.fr

CAMIEG

Caisse d'Assurance Maladie des IEG

CAMIEG - 92011 Nanterre Cedex

Tél. 0811 709 300 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00



Permanences uniquement sur rendez-vous aux dates indiquées :

Bourges : à partir de 10h00

Locaux de la CMCAS. Les mardis 29 oct. / 26 nov. / 17 déc.

Belleville : à partir de 10h00

Local SLV (Entrée secondaire Bat Bleu).

Les mercredis 2 oct. / 6 nov. / 4 déc.

Châteaux : à partir de 10h00 à l'antenne CMCAS

Les mercredis 16 oct. / 20 nov. / 11 déc.

Nevers : à partir de 10h30 à l'antenne CMCAS

Les vendredis 18 oct. / 22 nov. / 6 déc.

Prise de rendez-vous par mail : centre_accueil@camieg.org ou par téléphone au 02 34 28 22 10.

SATEC

AUTO - 2 ROUES - SCOLAIRE - CHASSE

HABITATION - JURIDIQUE CHIENS ET CHATS

IDCP - DÉPENDANCE - CSMR - OBSÈQUES

Tél. : 0 970 80 96 77



Belleville : **Prise de rendez-vous à la SLV au 02 48 54 50 19**

de 13h30 à 16h00 : Mer. 23 oct. / Mer. 20 nov. / Lun. 26 déc.

PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 09 69 36 14 00 POUR :

Bourges : de 13h30 à 17h00 :

Jeudi 24 oct. et Mardi 3 déc.

Châteaux : de 9h00 à 12h00 : Jeudi 24 oct. et Mardi 3 déc.

Nevers : de 9h00 à 12h00 : Mercredi 23 oct. et Mercredi 20 nov.

PREVERE

IDCP - DÉPENDANCE - CSMR - OBSÈQUES

ADP - ASSURANCE DE PRÊT

N°VERT : 0 800 00 50 45



CSM

CSM pour les actifs

45-49, rue Godot de Mauroy - 75009 Paris

Tél. actifs : 0 969 32 46 46



CSMR

CSMR - SOLIMUT Mutuelle de France pour les inactifs

Service CSMR - TSA 21123

06709 Saint-Laurent-du-Var Cedex

Tél. : 0 800 00 50 45 (service et appel gratuit)

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

